

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au greffe du tribunal
de commerce



17077766

ode

MONITEUR BELGE
23-05-2017
BELGISCH STAATSBAD

de LIEGE, division DINANT

17-5-2017

Greffier

N° d'entreprise : **0821461227**

Dénomination

(en entier) : **GMVET**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **FAUBOURG SAINT-GERMAIN 12 - 5660 COUVIN**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - PROCURATION SPECIALE

Il résulte de l'AGE du 08/02/2016:

1. Transfert du siège social.

Il est décidé de transférer à la date de ce jour le siège social de la société à l'adresse suivante :

-Chemin Try Chalons, 15 – 5660 COUVIN

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

2. Procuration spéciale.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Monsieur Michel ERNOULD, qui élit domicile auprès du bureau comptable FISCOTEC, rue Diane de Poitiers 2, 5660 Mariembourg, avec pouvoir de substitution à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires en vue de l'exécution des décisions susmentionnées et de représenter la société à cet effet auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, auprès du guichet d'entreprises, auprès l'administration du Moniteur Belge, auprès l'administration de la TVA, auprès du greffe du tribunal de commerce et auprès de toutes autres instances officielles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Pour extrait analytique conforme,

GAUTHIER Bernard,
Gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).